

ENJEUX D'ANGERS

ATTRACTIVITÉ & COMPÉTENCES



- > **Attirer les compétences, les fidéliser, les adapter à l'évolution des marchés et du business** est une nécessité du développement des activités économiques du territoire.
- > **Intégrer les enjeux de ressources humaines et de développement des compétences** dans une stratégie d'attractivité économique, est la volonté de la démarche initiée par ALDEV, agence de développement économique de la communauté urbaine d'Angers et l'ANDRH (Association Nationale des DRH) Groupe Anjou.

CONTACT

Ghislaine LORANT

*Chargée de mission emploi
et compétences*

02.52.57.01.35

glorant@angers-developpement.com



ANGERS ATTRACTIVITÉ & COMPÉTENCES



En partenariat avec le Club
d'entreprises Angers Est.

Ce projet est cofinancé par le Fonds social
européen dans le cadre du programme
opérationnel national « Emploi et Inclusion »
2014-2020.

Aldev est l'interlocuteur
de tous vos projets.
www.angers-developpement.com

ANGERS territoire en mouvement



aldev
ANGERS LOIRE DÉVELOPPEMENT



ANGERS

ATTRACTIVITÉ & COMPÉTENCES



LES GRANDES ÉTAPES 2016



Angers Attractivité et Compétences vise à répondre aux préoccupations des entreprises en matière de recrutement et d'adaptation des compétences.

Cette démarche expérimentale et innovante de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences s'adresse aux entreprises d'une zone d'activités.

Elle est initiée par Aldev, agence de développement économique de la communauté urbaine d'Angers, et l'Agence Nationale des DRH (ANDRH) Groupe Anjou, en partenariat avec le Club d'entreprises Angers Est.

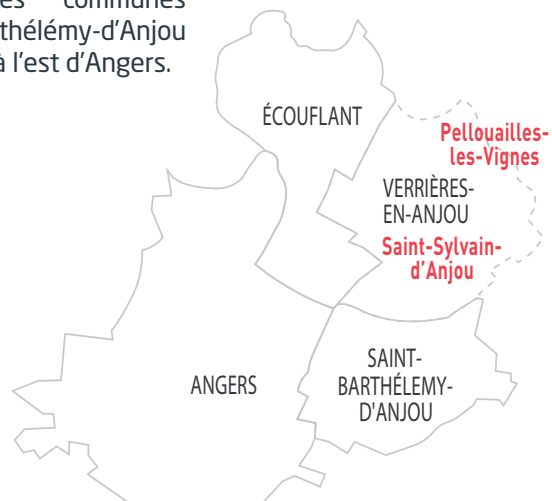
POUR QUI ?

Les entreprises des communes d'Écouflant, Saint-Barthélemy-d'Anjou et Verrières-en-Anjou à l'est d'Angers.

OBJECTIFS

- + Identifier les **besoins en compétences** des entreprises et leurs évolutions
- + Adapter les **réponses locales** à ces besoins
- + Mettre en **réseau** les entreprises
- + Développer la **mobilité professionnelle** inter-entreprise
- + Faciliter les **recrutements** au sein des entreprises

+ Construire, faire évoluer, adapter les compétences et les emplois actuels aux besoins de demain.



AVRIL À AOÛT

Recueil des besoins des entreprises

SEPTEMBRE À OCTOBRE

Étude des résultats, Concertation avec les entreprises et les partenaires

NOVEMBRE

Restitution auprès des entreprises

À PARTIR DE NOVEMBRE

Plan d'actions pour les emplois de demain